



# **TOURNOI DEPARTEMENTAL US LE POINÇONNET TENNIS DE TABLE**

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022**

au Gymnase du Tennis  
rue du 30 août 1944 au Poinçonnet (36330).

## **REGLEMENT**

### **Article 1 :**

Le Club de Tennis de Table du POINÇONNET organise la 6e édition de son tournoi départemental qui se déroulera sur 20 tables et aura lieu au Gymnase du Tennis rue du 30 août 1944 au Poinçonnet (36330).

### **Article 2 :**

Cette épreuve est ouverte aux joueurs et joueuses (jeunes et adultes) licenciés FFTT.  
Les classements pris en compte sont ceux de la saison 2022/2023.

### **Article 3 :**

Le tournoi est homologué sous le numéro : 1376/2021-D, les résultats seront pris en compte par la FFTT.

La table d'arbitrage sera sous la responsabilité du CITT 36. Le juge arbitre sera nommé par le CITT36.

## **Article 4:**

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au mercredi 7 septembre 2022 à 19h dernier délai.

Elles seront transmises par courriel : usp.tt.lepoinconnet@gmail.com. ou par SMS à Dominique ROUSSEAU au 06 67 17 19 59.

Le paiement des inscriptions se fera, en espèces par chaque participant lors du pointage sur place ou par le club des joueurs avec un chèque global au nom de «USP Tennis de Table».

Pointage 30 min avant l'horaire du tableau. Tout pointage hors délai pourra entraîner un forfait du joueur sur les matchs débutés.

L'ouverture de la salle est fixée à 8H30.

## **Article 5 :**

Les tableaux :

Tableau	Tarif	Classement	Début compétition
A	6 €/joueur	Classé 5-6 (- 699 points)	à 9 h 00
B	6 €/joueur	Classé 7-8 (- 899 points)	à 10 h 30
C	6 €/joueur	Classé 9-10 (- 1099 points)	à 9 h 00
D	6 €/joueur	Classé 11-12 (- 1299 points)	à 10 h 30
E	6 €/joueur	Classé 13-15 (- 1599 points)	à 12 h 00
F	6 €/joueur	Toutes catégories	à 13 h 30

Pour une inscription à 2 tableaux + le tableau toutes catégories, les frais d'inscription bénéficieront d'une remise de 3€ soit 15€ pour 3 tableaux.

## **Article 6 :**

Un joueur licencié peut participer à 2 tableaux individuels plus le tableau toutes catégories, dont obligatoirement, le tableau correspondant à son classement et/ou au tableau juste au-dessus. Un joueur ne peut pas s'inscrire à un tableau inférieur à ses points.

Aucun joueurs ne sera autorisé à participer à deux tableaux commençant au même horaire.

## **Article 7 :**

Le déroulement du tournoi se fera en poules de 3 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe. Le club se réserve le droit, avec accord du juge arbitre, de modifier le tableau en fonction du nombre de participants. (Repêchage, barrage etc...). Un minimum de 12 joueurs est requis par tableau.

Le classement final, par tableau, se fera uniquement sur les finalistes et demi-finalistes.

## **Article 8 :**

Toutes les parties du tournoi se dérouleront en trois sets gagnants en 11 points avec 2 points d'écart. Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

Les balles plastiques de couleur blanches homologuées FFTT seront à fournir par les joueurs.

La tenue sportive, conforme au règlement de la FFTT sera obligatoire dans l'aire de jeu.

## **Article 9 :**

Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.

## **Article 10 :**

Le juge arbitre du tournoi est le seul accrédité pour régler un litige qui pourra survenir durant le tournoi.

## **Article 11 :**

La dotations :

Les 3 premiers de chaque tableau seront récompensés en bon d'achat comme suit :

Tableaux		1 er	2ème	3ème
A	Classé 5-6 (- 699 points)	50 €	30 €	20 €
B	Classé 7-8 (- 899 points)	50 €	30 €	20 €
C	Classé 9-10 (- 1099 points)	50 €	30 €	20 €
D	Classé 11-12 (- 1299 points)	50 €	30 €	20 €
E	Classé 13-15 (- 1599 points)	50 €	30 €	20 €
F	Toutes catégories	100 €	50 €	30 €

## **Article 12 :**

Un challenge, à remettre en jeu chaque année, récompensera le meilleur club. Le club comptabilisant trois victoires consécutives conservera définitivement le challenge, et un nouveau sera remis en jeu.

Vainqueur du challenge 2018 : club de Déols

L'attribution de ce challenge se fera pour l'ensemble des tableaux de la façon suivante :

Vainqueur(s)	4 points
Finaliste(s)	2 points
Demi-finaliste	1 point
1er club avec le plus d'engagés	5 points
2er club avec le plus d'engagés	3 points
2er club avec le plus d'engagés	1 point

## **Article 13 :**

Une buvette et restauration rapide sera organisée tout au long de la journée.

## **Article 14 :**

Le fait de participer à ce tournoi vaut acceptation, sans réserves, du présent règlement.

Le Club du Poinçonnet tennis de table décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets.